

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative
Canton du Plessy (Laneuville aux bois)

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Lieu dit Plessis (canton de Laneuville): création de 490 m de route empierrée avec une place de
dépôt-retournement empierrée de 280 m², une sur largeur empierrée de 100 m² et 2 places en terrain naturel
Lieu dit Bous de Vouillemont(canton d'Haméville): création de 300 m de route empierrée

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Lezeville

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

THERIOT Damien (maire de la commune)

RCS / SIRET

2 1 5 2 0 2 0 4 5 0 0 0 1 3

Forme juridique

commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6:Infrastructure routière Sous-rubrique: d	Dossier au cas par cas: route d'une longueur inférieure à 3,00 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Canton du Plessis (Laneuville)

Création de 490 m de route empierrée de 3.50 m de large

Création de 280 m² de place de dépôt-retournement empierrée

Création de 100 m² de dépôt empierrée

Création de 800 m² de place de dépôt en terrain naturel

4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'accès au canton du Plessis en prolongeant la route forestière existante

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le tracé de la route se situe sur des lignes ouvertes, mais en terrain naturel
Après nettoyage et déssouchage des emprises sur une largeur de 12,00 m, décaissement de la chaussée sur une largeur de 3.50 m, suivi de l'empierrement en plaquette calcaire 0/100 sur une épaisseur moyenne de 0.50 m et fermeture par concassé calcaire 0/20 sur une épaisseur de 0,05 m

Mise en place d'une barrière réglementant l'accès.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La route ne sera utilisée que pour la desserte forestière

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude au cas par cas pour un dossier de demande d'aide à l'infrastructure déposé auprès de l'Etat/ du FEADER et du GIP 52 (dossier déposé courant 2013 à réactualiser suite au changement d'aide)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Création route empierrée	490 mètres linéaires
Création de place de dépôt-retournement empierrée	280 mètres-carré
Création de place de dépôt empierrée	100 mètres-carré
Création de place de dépôt en terrain naturel	800 mètres-carré

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Commune de Lezeville (Laneuville aux bois) Parcelle I 536:Le Plessy	Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. 005° 26' 00" 488 Lat. 48° 24' 50 " 217 Point d'arrivée : Long. 005° 26' 18 " 564 Lat. 48° 24' 39 " 142 Communes traversées : Commune de Lezeville (Canton de Laneuville aux bois)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Production forestière

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒ x	☐	Empierrement prélevé sur l'emprise
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	perturbations limitées aux emprises
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Source de bruit durant les travaux . Pas de zone habitée à proximité immédiate du chantier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Sauf durant les travaux: gaz d'échappement des engins
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Sauf durant la phase de compactage de la chaussée
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	Sauf gaz d'échappement des véhicules
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Amélioration de l'activité Sylvicole par un meilleur accès aux zones de travail

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

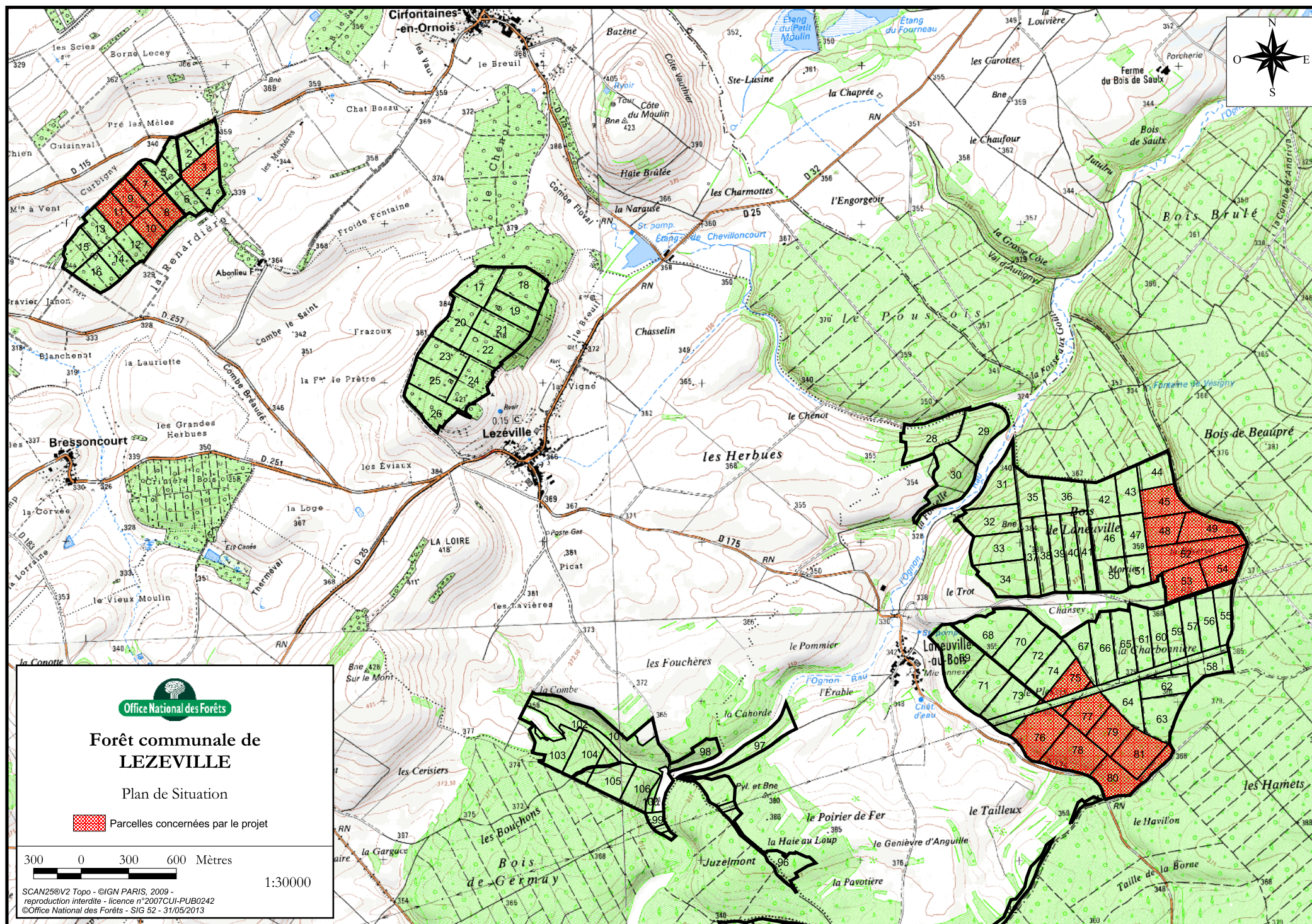
Non ☒

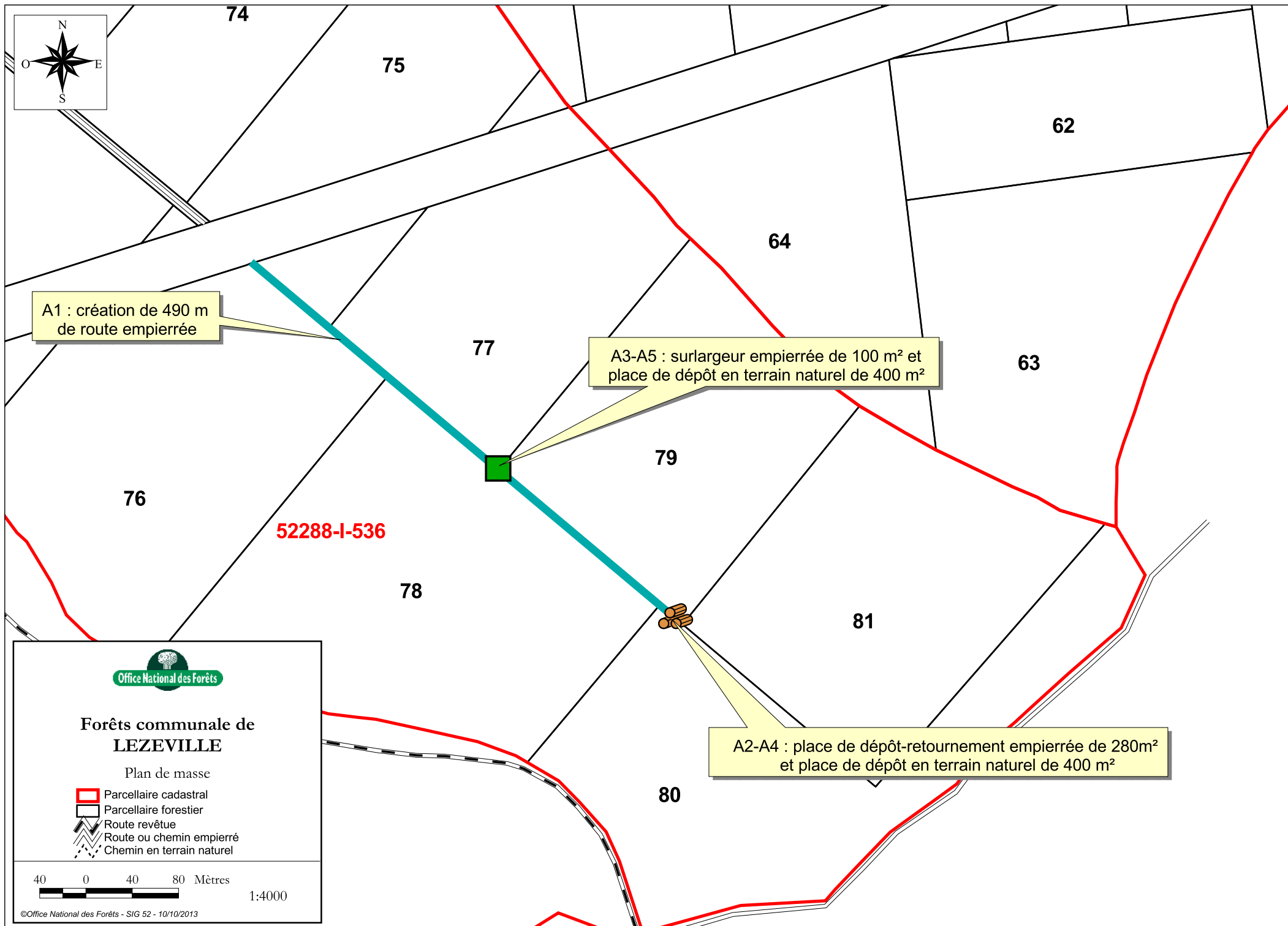
Si oui, décrivez lesquels :

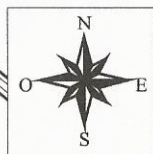
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous ne pensons pas que ce projet nécessite une étude d'impact, les modifications sur le milieu étant limitées







74

75

LEZEVILLE - Bois du PLESSIS

62

64

63

A1 : création de 490 m
de route empierrée

77

A3-A5 : surlargeur empierrée de 100 m² et
place de dépôt en terrain naturel de 400 m²

79

76

52288-I-536

78

81

80

A2-A4 : place de dépôt-retournement empierrée de 280m²
et place de dépôt en terrain naturel de 400 m²



Forêts communale de LEZEVILLE

Plan de masse

- Parcelle cadastrale
- Parcelle forestière
- Route revêtue
- Route ou chemin empierré
- Chemin en terrain naturel

40 0 40 80 Mètres

1:4000

©Office National des Forêts - SIG 52 - 10/10/2013



